# Marseille : Deux malfaiteurs interpellés par le GIGN

03/03/2011 à 11h15

**Six ans qu'il se taisait et obéissait. De longues années durant lesquelles l'artisan en bâtiment de Marignane s'est résigné à payer. Jusqu'à 200 000€, selon les premiers éléments de l'enquête, et depuis 2005. L'homme, aujourd'hui âgé de 40 ans, s'était retrouvé piégé par deux individus, qui l'avaient forcé à leur remettre des espèces et des chèques, sous la contrainte physique et celle de leur arme à feu.**

Une extorsion de fonds au long cours qui a pris fin lundi après-midi, à son domicile, après une opération mise en place conjointement par la Section de recherches de Marseille et le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), lors de laquelle les deux suspects, considérés comme dangereux, ont été interpellés en flagrant délit, le fruit de leur racket à la main. Un mois plus tôt, la victime s'était décidée à tout faire cesser. Les deux malfaiteurs, deux frères âgés de 34 et 42 ans, l'avaient sollicité une nouvelle fois. Pas moins de 50 000€.

La Provence